

# Procès-Verbal de la réunion du Comité Social et Économique de l'ONAP du 17.05.2022

---

## Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 24.03.2022
  - 2- Approbation des comptes-rendus des réunions du 05.03.2022 et du 13.03 2022
  - 3- Congés annuels : répartition des 6 semaines de congés au planning général 2022/2023
  - 4- Budget du CSE : correction du tableau ASC 2021
  - 5- Chèques vacances ANCV du 1er trimestre 2022 : projection et commande
  - 6- Projet de participation du CSE à l'achat de cartes de réduction pour le festival OFF
  - 7- DEMOS : bilan de la proposition de parrainage
  - 8- Journée de séminaire du vendredi 17 juin : objectif et présentation
  - 9- Évolution du personnel artistique : point sur les prochains départs à la retraite, conséquences, organisation des concours de recrutement
  - 10- Évolution du poste de responsable de production : réflexion
  - 11- Direction Musicale : évolution et perspective
  - 12- Présentation de la saison 2022-2023
- 

## Questions SSCT :

- 13- Point sur la mission d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux menée par M. Jean-Philippe Matz, psychologue du travail
- 14- Point sur l'enquête interne n°1, présentation de la synthèse des auditions
- 15- Point sur l'enquête interne n°2
- 16- Point sur d'autres signalements
- 17- Mesures acoustiques en Courtine et à l'Opéra

questions diverses :

en présence de :

Alexis Labat : Directeur Général

délégués du personnel : Frédéric Béthune, Gabriella Kovacs, Fabrice Durand (délégué syndical), Camille Girard suppléante

---

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24.03.2022**

Après corrections apportées en question n°3, le procès verbal de la réunion du 24.03.2022 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Approbation des comptes-rendus des réunions du 05.03.2022 et du 13.03 2022**

Le procès verbal des réunions du 05.03.2022 et du 13.03.2022 sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Congés annuels : répartition des 6 semaines de congés au planning général 2022/2023**

**F. Béthune** : « Pour rappel, nos accords d'entreprise stipulent que les congés payés annuels comportent six semaines réparties pendant les congés scolaires : 5 semaines pendant la période estivale et une 6ème semaine pendant les vacances d'hiver. Lorsqu'il n'est pas possible de planifier la 5ème semaine de congés en été (pour des raisons de calendrier, de programmation ...etc) nous avons convenu qu'il était alors possible de déplacer cette 5ème semaine pendant les vacances de la Toussaint. Le fonctionnement des prises de congés annuels pour le personnel administratif a été re-précisé et validé lors des réunions de CSE du 08.11.2019 et du 06.03.2020.»

**A. Labat** : « Pour l'instant, les deux semaines de la Toussaint ne sont pas occupées et je vais très certainement placer la cinquième semaine de congés sur la deuxième semaine des vacances. Je vous le confirmerai prochainement, ainsi que les dates de la sixième semaine.»

### **4. Budget du CSE : correction du tableau ASC 2021**

Comme souhaité en réunion, le tableau corrigé est présenté avec deux lignes supplémentaires "ANCV", le détail des mouvements entre l'épargne des salariés, la conversion de l'épargne en chèques vacances et la restitution de l'épargne en fin de semestre. **Le tableau ASC corrigé est validé.**

### **5. Chèques vacances ANCV du 1er trimestre 2022 : projection et commande**

**G. Kovacs** : «Comme nous l'avons décidé en CSE, les 11 salariés qui n'ont pas transmis leur avis d'imposition seront intégrés à la 5ème tranche (tranche supérieure). Avec l'étalonnage des tranches que nous avons déterminé, les dons de chèques vacances par le CSE représenterait pour le premier semestre un coût de 6120 € sans les frais d'envoi. Les chèques vacances du premier semestre seront commandés pour être distribués en juin. Pour information, les dons du CSE en chèques vacances pour le second semestre 2021 et les abondements pour épargne avaient représenté un total de 7722 €.»

**ANCV version numérique** : Après débat, le CSE décide de rester pour l'instant sur la version papier, et d'informer que les salariés qui le souhaitent peuvent convertir leurs chèques vacances papier en version numérique en passant par le site ANCV. Comme pour les titres restaurant, les supports seront progressivement dématérialisés et remplaceront le format papier.

### **Projection du budget ASC 2022 :**

«J'ai réalisé une projection sur l'exercice 2022 qui englobe les chèques vacances, le Noël des salariés, la contribution du CSE aux titres restaurant (en forte augmentation), les départs à la retraite, naissances....

Toutes ces lignes budgétaires sont en augmentation et nos dépenses dépasseraient le niveau des dotations (2021) de l'entreprise. Nous devons donc trouver des solutions pour maintenir notre budget 2022 ASC à l'équilibre.»

**F. Béthune** : «Nous pourrions par exemple repenser la participation du CSE au financement des titres restaurant.»

### **6. Projet de participation du CSE à l'achat de cartes de réduction pour le festival OFF**

**Le CSE** va déterminer le nombre de salariés qui seraient intéressés par la possibilité d'acquiescer des cartes de réduction pour le festival off avec une participation du CSE. Les cartes du off permettent d'acheter les places de spectacle du off à moins 30% en moyenne. Ces cartes sont payantes et coûtent 16€ (carte off adulte). L'offre du festival-off aux CSE propose cette carte à 12€. Avec une participation du CSE de 5€ par carte, celle-ci coûterait au salarié 7€ (au lieu de 16€). Et 4€ pour la carte off des 12-25 (au lieu de 9€).

Le CSE intégrera ce dispositif à ces ASC comme "aide culturelle aux familles". Ce dispositif sera donc limité aux salariés, à leur conjoint et à leurs enfants. **Principe approuvé ce jour en CSE.**

### **7. DEMOS : bilan de la proposition de parrainage**

**C. Girard** : «Dix musiciens ont confirmé leur volonté d'être parrains pour cette fin d'année scolaire et pour l'année prochaine. Les heures seront comptabilisées comme convenu lors de la réunion de CSE du 25.11.2021. »

CSE du 25.11.2021 «Voici le cadre du parrainage proposé aux musiciens titulaires de l'ONAP : les musiciens qui le souhaitent pourront s'engager dans le projet DEMOS en s'inscrivant dans une formule de parrainage dont voici la description : un maximum de 18 parrains potentiels (car il y a 6 groupes de 15 enfants avec 3 instruments par groupe), pas de rémunération supplémentaire mais une prise en compte en temps de travail sur la base de 6h30 par année scolaire . »

#### **8. Journée de séminaire du vendredi 17 juin : objectif et présentation**

**A. Labat :** « L'objectif est de se réunir tous ensemble pour travailler sur certaines notions (le projet de l'Orchestre, les missions et rôles de chacun au sein de l'Orchestre, les questions d'actions éducatives et culturelles, les questions de communication...) et réfléchir sur comment avancer ensemble sur un projet partagé.

Le lieu : Château des Fines Roches à Châteauneuf du Pape. Intervenante : Nathalie Benveniste. Nous travaillons encore ensemble sur l'organisation de la journée et les thèmes des ateliers. Cette journée de travail est obligatoire pour tout le personnel. »

#### **9. Évolution du personnel artistique : point sur les prochains départs à la retraite, conséquences, organisation des concours de recrutement**

**A. Labat :** « Je n'ai pas plus de confirmation écrite que lors de notre dernière réunion. Les salariés qui ont prévu de faire valoir leurs droits à la retraite fin juillet doivent le confirmer très rapidement. Officiellement, j'ai reçu les confirmations de Marc Aidinian pour fin juillet, Michel Tiertant pour fin décembre, J.M Clerc pour fin octobre. Nous attendons les confirmations de Sylvie Bonnay, Pascal Chabaud, Hervé Catil et Cécile de Rocca Serra.»

#### **10. Évolution du poste de responsable de production : réflexion**

**A. Labat :** «J'ai encore besoin d'un temps de réflexion pour déterminer le profil de ce poste et penser aux quelques réaménagements au sein de l'administration qui en découleraient. Nous lancerons le recrutement en juin.»

#### **11. Direction Musicale : évolution et perspective**

**F. Béthune :** «Lors de notre réunion du mois de janvier, vous aviez dit que vous organiseriez avant la fin de la saison une consultation des musiciens sous la forme d'un questionnaire afin de respecter la procédure imposée aux orchestres labellisés.»

**A. Labat :** « Il y aura effectivement une consultation des musiciens en juin sur la question du renouvellement du contrat de Mme Debora Waldman. C'est un sujet compliqué. La nomination de Debora Waldman a été un acte politique et un non-renouvellement serait pour les tutelles un échec politique. Le Président et moi-même devons échanger avec nos partenaires publics pour présenter les choses de la façon la plus objective possible et les informer de la consultation des musiciens et des résultats qui pourraient en sortir. Les collectivités et l'État seront de toute façon seuls décisionnaires sur cette question. »

#### **12. Présentation de la saison 2022-2023**

**A. Labat :** «Nous allons trouver une date pour que Debora Waldman puisse vous présenter la saison 2022-2023. »

#### **Questions diverses :**

Le CSE présente à la Direction le tableau des résultats « questionnaire sur les chefs invités »

---

#### **Questions SSCT :**

#### **13. Point sur la mission d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux menée par M. Jean-Philippe Matz, psychologue du travail**

**A. Labat :** « Le psychologue du travail a bientôt terminé de rencontrer les salariés et doit clôturer cette première étape dans quelques jours. Une grande majorité des salariés est allée le rencontrer ce qui va lui permettre d'avoir

une vision assez large des problématiques. Il élaborera ensuite un diagnostic et formulera des propositions et recommandations en dernière phase de sa mission, certainement en juillet. »

#### **14. Point sur l'enquête interne n°1, présentation de la synthèse des auditions**

**A. Labat :** «Rappel de la procédure : Ph. Grison, J.M Clerc et M.A Degrenier avaient reçu séparément les deux salariés concernés. Puis de nombreuses auditions ont été menées sur les points qui avaient été relevés par les deux salariés concernés. La synthèse des auditions rédigée par un cabinet extérieur est maintenant terminée et les conclusions ont été formulées. Le tout a été transmis à l'inspection du travail et à la médecine du travail. Les auditions contradictoires avec les deux salariés concernés seront bientôt achevées. Nous arrivons très bientôt au bout de la procédure. »

#### **15. Point sur l'enquête interne n°2**

**A. Labat :** « Le-la salarié-e concerné-e a souhaité laisser le temps du travail entrepris collectivement avec le psychologue du travail -en espérant que cela contribue à améliorer la situation- avant d'aller plus loin dans la procédure de signalement. »

#### **16. Point sur d'autres signalements**

**A. Labat :** « J'ai reçu des signalements anonymes et d'autres signalements qui ne demandent pas d'action spécifique.

J'échange régulièrement avec la médecine du travail au sujet de toutes ces affaires pour suivre ses recommandations.

#### **17. Mesures acoustiques en Courtine et à l'Opéra**

**A. Labat :** « Nous avons défini plusieurs dates possibles avec la spécialiste de la médecine du travail qui devait venir prendre ces mesures. Je me rapproche de M.A pour faire avancer ce dossier et vous confirmerai les dates choisies. »

Fin de réunion

pour le CSE

Frédéric Béthune